

Jacques et Colette FUCHS

Morschwiller le 25 juin 2019

63a rue des Pèlerins

68790 Morschwiller le bas

Monsieur le Commissaire-enquêteur

Après avoir consulté les documents du PLU de Morschwiller mis à la disposition du public et constaté qu'aucune des remarques présentées dans notre courrier du 24 juin 2018 n'a été retenue, nous souhaitons porter à votre connaissance les réflexions résumées ci-dessous.

Nous n'ignorons pas que des aménagements soient nécessaires dans toute commune qui vit, mais nous considérons qu'il est du devoir des élus de tenir compte de l'existant et de respecter les riverains installés depuis plus ou moins longtemps. Car la fierté d'une équipe municipale ne doit pas provenir de la construction d'un maximum de logements supplémentaires au détriment de l'esprit villageois d'une commune, mais bien de la gestion intelligente et bienveillante d'un agrandissement devenu indispensable.

Sachant que plusieurs lotissements sont prévus pour être mis en œuvre rapidement ou dans les années à venir, une telle croissance nous paraît excessive pour une commune qui se targue de vouloir conserver une ambiance « village » appréciée par les habitants. Chacun sait qu'une croissance trop forte et trop rapide n'est jamais bénéfique et ne permet pas la maîtrise d'un développement harmonieux de la commune. Il faut, dès lors, revoir à la baisse les ambitions d'aménagement.

En ce qui concerne le terrain de la rue des Pèlerins censé recevoir un nouveau lotissement, nous remarquons que la financiarisation d'une terre au profit de personnes résidant à l'extérieur de la commune et d'un lotisseur pas nécessairement enclin à préserver un cadre de vie existant sont particulièrement inquiétants : nous craignons que la Commune n'ait ni la volonté ni les moyens de s'opposer à une quelconque dérive.

- L'inutilité de ce projet apparaît clairement lorsqu'on considère qu'actuellement, à Morschwiller, de nombreux logements attendent vainement des acheteurs ou des locataires...

- la viabilisation d'un tel lotissement serait très onéreuse puisque qu'aucune structure n'est actuellement en place. En particulier elle obligerait à élargir à grands frais les voiries existantes au détriment des habitants riverains. (Quelle est la largeur prévue pour la Lehmgasse, quelles sont garanties prévues pour les riverains ?)

- **La gestion de l'écoulement des eaux en cas d'orage violent n'est pas réglée en dépit des efforts qui ont été consentis.** La création de nouvelles surfaces imperméables, les routes et les constructions, ne pourrait qu'aggraver la situation et augmenter sensiblement les risques **d'inondation déjà craints actuellement, des orages ayant entraîné à plusieurs reprises des coulées de boue jusqu'au centre du village.** (Le réchauffement climatique en cours ne pourra qu'aggraver la situation. De toutes manières un bassin de rétention des eaux en cas d'orages sera indispensable sans pour autant suffire, les canalisations en place étant déjà saturées en cas de fortes pluies.)

De plus, les lotissements prévus entraîneraient inmanquablement un accroissement de la **circulation automobile.** Or nous savons bien qu'actuellement déjà, aux heures de pointe et aux deux giratoires placés à l'entrée de la commune, l'intensité du trafic est très préoccupante et entraîne de trop longues files d'attente : la croissance du nombre **d'habitants ne pourra qu'accélérer l'augmentation du nombre d'embouteillages,** source d'irritation, d'accidents et de perte de temps. Ne faudrait-il pas éviter de mettre la charrue avant les bœufs et accepter de régler **d'abord** ces problèmes de trafic avant de se lancer dans la construction de nouveaux lotissements ! Gouverner c'est prévoir !

Plus précisément, pour ce qui est du lotissement en question, celui de la rue des Pèlerins, voici nos inquiétudes et nos propositions :

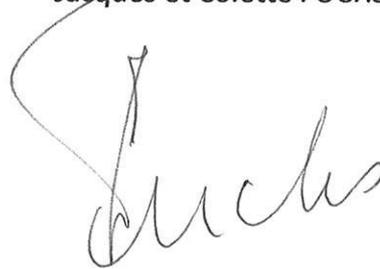
- **Pour éviter à tout prix que la rue des Pèlerins ainsi réaménagée ne devienne une rue à grande circulation, drainant le trafic venu de Heimbrunn, de Galfingue et d'ailleurs (trafic cherchant à éviter les ralentissements fréquents dans la rue de la 1<sup>ère</sup> Armée française), nous demandons :**
  - que la rue de desserte du nouveau lotissement soit réservée aux riverains et évite un appel de circulation de transit ;
  - **que l'entrée de la rue soit suffisamment étroite à son intersection pour compléter ce qui précède et pouvoir ménager les clôtures arbustives déjà mises en place par les riverains ;**
  - **qu'elle soit équipée de ralentisseurs (comme elle l'est déjà au départ de la route nationale côté Heimsbrunn) ;**
  - que la vitesse y soit limitée à 30 Km/h ;
  - que la rue soit placée en sens unique.

- Par ailleurs, que la volonté manifestée au PLU de végétaliser la rue des Pèlerins sur tout son trajet et d'y adjoindre une piste cyclable soit effectivement suivie d'effet.

Nous vous saurions gré, Monsieur le Commissaire-enquêteur, de bien vouloir tenir compte de nos propositions dans vos conclusions et vous en remercions.

**Avec nos meilleures salutations**

Jacques et Colette FUCHS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fuchs', with a large, sweeping flourish on the left side that loops back towards the top of the signature.